

AVIS D'APPEL D'OFFRES

PAYS : REPUBLIQUE DU BURUNDI

**NOM DU PROJET : PROJET ENERGIE SOLAIRE DANS LES COMMUNAUTES RURALES
« PROJET SOLEIL-NYAKIRIZA »**

DON IDA N° D 5670

**INTITULE DU MARCHÉ : FOURNITURE DE MOTOS POUR LES TECHNICIENS DE
MAINTENANCE DES DISTRICTS SANITAIRES**

REFERENCE DAO N° BI-SOLEIL PIU-443956-GO-RFB

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un don de la Banque Mondiale pour financer le Projet Soleil NYAKIRIZA, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de motos avec coffres de rangement des outils.
2. Le Projet Soleil NYAKIRIZA sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir trente-trois (33) motos en un seul lot, munies de coffres de rangement des outils.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) daté de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Projet Soleil NYAKIRIZA, sis à Bujumbura, Rohero I, Avenue Muyinga n°3, E-mail : smacumi@nyakiriza.bi ou bernard.bizindavyi12@gmail.com pour prendre connaissance des documents d'Appel d'offres, pendant les heures de service de 7h30 à 17h30, heure de Bujumbura.
5. Les Soumissionnaires peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet en français contre présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de Cent Mille Francs Burundais (100 000 FBU) dont la moitié (50.000 FBU) sera versée sur le compte n°1110/358 BIF ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom du Projet Energie Solaires dans les Communautés Rurales au Burundi, et l'autre moitié (50.000 FBU) sera versée sur le compte n° 1101/001.04 (sous-compte de transit des recettes non fiscales) ouvert à la Banque de la République du BURUNDI (BRB) au nom de l'Office Burundais des Recettes.

La méthode de paiement sera par virement bancaire.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 11/10/2024 à 15 heures**, heure de Bujumbura. ***La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.*** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, le même jour à **15 heures 15 minutes**.
7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre pour un montant de **sept millions francs burundais (7.000.000 BIF)**.
8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
9. L'(les) adresse (s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont):

Nom de l'Agence d'exécution : **Projet Soleil NYAKIRIZA**

Adresse du bureau : Bujumbura, Rohero 1, Avenue Muyinga n°3

Adresse électronique : smacumi@nyakiriza.bi et copié à bernard.bizindavyil2@gmail.com